



mardi 31 janvier 2017

## Plan d'investissement autoroutier en PACA

---

Conformément à l'annonce du Président de la République le 28 juillet 2016, le gouvernement et les préfets de région ont conduit ces derniers mois des discussions avec les sociétés concessionnaires et les collectivités territoriales afin de préparer un plan d'investissement autoroutier.

Ce plan a pour objectif de répondre à des attentes fortes des collectivités territoriales en matière d'aménagements visant à améliorer la desserte des territoires, et à créer de l'activité en investissant dans l'amélioration de la qualité des infrastructures.

Les modalités de ce plan viennent d'être finalisées. Il s'élève à plus de 800 millions d'euros à l'échelle nationale et à 120 millions d'euros pour la région Provence-Alpes-Côte-d'Azur. Il est financé en grande partie par les collectivités qui se sont fortement engagées. Le complément de financement proviendra d'une faible augmentation des péages, limitée de 0,1 à 0,4% par an de 2019 à 2021.

En PACA, le Plan d'investissement autoroutier comprend :

- 5 projets d'échangeurs situés dans les Bouches du Rhône et les Alpes maritimes, présentant un intérêt pour la desserte locale et pour les usagers de l'autoroute,
- un programme de réalisation de parkings de covoiturage pour lesquels les sites précis seront retenus ultérieurement en concertation avec les collectivités concernées,
- le traitement de points noirs bruit (PNB) et de nombreux aménagements pour le milieu naturel (aménagement d'éco-ducs, rétablissements de continuité piscicole, etc.)

Par ailleurs, il compte deux études d'approfondissement qui pourront permettre d'engager ultérieurement les travaux de ces deux projets. Ils s'inscrivent dans la politique de voies réservées aux transports en commun sur autoroutes, engagée en PACA depuis 2013 et qui a fait ses preuves sur le corridor Aix-Marseille. C'est une nouvelle façon de concevoir l'usage des autoroutes, en donnant la priorité aux transports en commun, dans une perspective de développement durable.

Les collectivités de PACA se sont fortement engagées dans ce plan, en apportant un financement de plus de 50% en moyenne pour les opérations. Compte tenu des délais de réalisation de ce type d'aménagements et d'infrastructures, les premiers travaux seront lancés dès la fin de l'année 2017. Ces 120 millions d'euros de travaux amélioreront le fonctionnement des autoroutes de la région. Ce plan très attendu par le territoire offre un soutien immédiat à l'activité du secteur du BTP ; il représente à l'échelle de PACA environ de 800 emplois.

La liste détaillée des opérations pour PACA est donnée page suivante.



Autoroute	Nom de l'opération
A7	Demi-diffuseur complémentaire de salon Nord
A8	Complément du nœud A8/A51 (création d'une bretelle A8Ouest vers A51 Nord)
A8	Dédoublement de la sortie de Villeneuve Loubet
A8	Quart de diffuseur à Beausoleil
A51	Diffuseur de Cadarache
A50-A51	Protection des champs captants
	Aménagements de 7 éco-ducs et de 4 rétablissements de continuité piscicole
	Programme de réalisation de parkings de covoiturage
A8	Dossier de demande de principe (DDP) relatif à l'aménagement d'un itinéraire de car à haut niveau de service (CHNS) entre Villeneuve Loubet plage et Antibes Est (sens Nice vers Antibes)
A8	Dossier de demande de principe (DDP) relatif au raccordement RM6202 bis à l'A8 (sens nord-sud)